

encore l'emploi des films à des fins culturelles régionales. La grande difficulté est d'obtenir des sujets appropriés. A mesure que le public se rend compte du rôle que joue le film dans la vie de la société, ses goûts deviennent plus difficiles. Tel groupe qui l'an dernier se contentait d'à peu près n'importe quel film demande maintenant ceux qui sont en rapport immédiat avec son programme. Depuis dix ans, l'Office national du film a déposé plus de 25,000 films dans les bibliothèques régionales; pourtant, la demande est plus grande aujourd'hui que jamais.

On pourvoit à ce besoin au moyen d'une production plus spécifique et de l'organisation de bibliothèques régionales et provinciales auxquelles peuvent puiser les usagers. Les services d'extension des universités se sont particulièrement employés à répondre à la demande croissante de films. Une commission mixte d'organisation, sous l'égide de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes, s'est beaucoup intéressée aux besoins des usagers canadiens. A tout prendre, cependant, l'obtention de films adaptés aux besoins particuliers d'un enseignement plus poussé est affaire d'abord de production et ensuite de budgets d'achat locaux plus généreux.

Des démonstrations pratiques ont fortement contribué à susciter plus d'initiative en matière d'utilisation des films disponibles. Les conseils du film ont pris l'habitude d'organiser des ateliers, des festivals et des instituts où l'on pratique et étudie l'emploi des films à des fins éducatives et culturelles. Des organismes provinciaux d'enseignement collaborent souvent à ces entreprises. Les ateliers du film établis récemment en Alberta, par exemple, ont reçu l'appui des conseils du film et bénéficié de l'aide technique et autre du personnel du service d'extension de l'Université d'Alberta et du bureau régional de l'Office national du film. D'autres provinces aussi aident de leur appui et de leur encouragement les initiatives régionales.

Des circuits ruraux sont dirigés par le service public de l'Université de la Colombie-Britannique, et dans les provinces de l'Atlantique la distribution des films de l'Office national du film aux auditoires d'adultes relève des ministères de l'Instruction publique. Dans certaines provinces, les fédérations agricoles aident à la distribution rurale des films.

**Services sur place de l'Office national du film.**—Afin d'encourager davantage les initiatives locales, régionales et provinciales en matière de services cinématographiques, l'Office national du film maintient un service d'information comprenant de la documentation\* sur l'organisation des services de film et des bibliothèques spécialisées (santé, médecine, industrie, récréation, etc.) en plus d'assurer une aide pratique par les soins de ses représentants régionaux. Ces derniers guident les conseils régionaux du film dans l'organisation de services locaux et, au besoin, prêtent de l'équipement et des films.

Tout comme les villes, les collectivités rurales ont établi des services de films d'initiative locale, mais leur marche vers l'autonomie a été moins rapide. Un grand nombre de régions rurales s'en remettent encore à l'Office national du film pour obtenir des représentations cinématographiques ou des programmes de films.

Des programmes pour enfants et pour adultes des régions rurales sont publiés chaque mois par l'Office national du film. Ils comprennent habituellement un film qui sert de matière à discussion, un film sur l'agriculture et d'autres films appropriés

\* On peut se procurer du personnel itinérant de l'Office, un film éducatif, *Conseils du film*, et une bande d'images, *Films Serve the Community*.